DÉLÉGATION ACADÉMIQUE AUX RELATIONS EUROPÉENNES, INTERNATIONALES ET À LA COOPÉRATION

DAREIC/10-512-253 du 06/12/2010

ECHANGES A L'ETRANGER POUR LES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE EN FONCTION DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS - ACCUEIL D'UN PROFESSEUR EUROPEEN DANS UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE - CAMPAGNE ANNEE 2010-2011

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de

l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements -

Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Affaire suivie par : Mme HANVIC - Tel : 04 42 93 96 02 - Fax : 04 42 93 96 09 - Mel : marie-

pierre.hanvic@ac-aix-marseille.fr

Les enseignants du second degré des établissements publics souhaitant s'informer sur les dispositifs d'échanges à l'étranger –campagne année scolaire 2011-2012-,

Les chefs d'établissement secondaire souhaitant s'informer sur l'accueil d'un professeur européen – campagne année scolaire 2011-2012, sont invités à consulter en ligne le BOEN à paraître le 16 décembre 2010, sur le site :

http://www.education.gouv.fr

Les informations relatives aux programmes :

- échanges poste pour poste <u>des professeurs d'anglais, titulaires des établissements publics</u> français du second degré et des enseignants américains issus d'établissements publics ou privés
- séjours professionnels
- programme CODOFIL en Louisiane

sont, d'ores et déjà, consultables et téléchargeables sur le site du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) à l'adresse :

http://www.ciep.fr/

Les enseignants qui désirent faire acte de candidature rempliront le formulaire de candidature téléchargeable sur ce site, conformément aux instructions jointes, ces dossiers de candidatures comportant l'avis du chef d'établissement, seront adressés par la voie hiérarchique, au Rectorat - DAREIC :

- pour les échanges poste pour poste avant le 31 janvier 2011
- pour les séjours professionnels :
 - o avant le 7 février 2011 candidature pour le départ d'un professeur
 - o avant le 18 février 2011 candidature pour l'accueil d'un professeur européen

Signataire: Fabrice GERARDIN, Directeur des Relations et des Ressources Humaines